

Phase départementale de sélection aux championnats Ile de France U10 2016

Sélection départementale U10, commune aux départements 93 et 94, sur deux tours.

1^{er} tour : le 20 mars 2015 au golf de Marolles en Brie

2^d tour : le 10 avril au golf de la Poudrerie (Sevran)

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions doivent parvenir au Comité Départemental dont dépend le club au sein duquel le joueur est licencié 6 jours avant la date de chaque tour.

Pour les licenciés du 93, à cdgolf93@gmail.com

Pour les licenciés du 94, à adresseric@hotmail.fr

Un droit de jeu de 15 Euros sera à régler pour chaque tour (à régler sur place et à l'ordre du golf recevant le tour). Pour les joueurs licenciés dans le 93, les frais seront entièrement pris en charge par le Comité Départemental du 93 pour chaque tour.

FORMULE DE JEU, SERIES, MARQUES DE DEPART:

Stableford / 9 trous + 9 trous de putting (stroke play)

Marolles : Repères de départ **rouges** pour tout le monde

La Poudrerie : Repères **blancs** pour les garçons, repères **bleus** pour les filles

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Epreuve réservée aux joueurs et joueuses de la catégorie U10 (moins de 10 ans au premier janvier 2016) classés ou disposant du drapeau jaune ou blanc.

CLASSEMENT

A l'issue de chaque tour, un classement mixte est établi à partir du score obtenu en additionnant au score des 9 trous le bonus (18-score du putting en stroke play) obtenu lors des 9 trous de putting.

Des points seront attribués selon le tableau suivant, en cas d'égalité, les points seront partagés.

classement	1er	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
garçons	6	4	3	2	1
filles	4	2	1		

A l'issue des deux tours le classement final sera établi en additionnant les points obtenus lors de chaque tour.

SELECTION POUR LES CHAMPIONNATS ILE DE FRANCE

Le **premier garçon** et la **première fille** seront qualifiés pour la finale IDF par la Ligue de golf d'Ile de France le 18 septembre au golf de la Poudrerie, sous réserve d'être **classé (index < 54)** avant le 26 juin 2016. Une Wild Card supplémentaire pourrait être attribuée en cas de participation importante .

Les jeunes sélectionnés devront IMPERATIVEMENT indiquer, lors de la proclamation des résultats s'ils sont disponibles ou non pour participer à cette finale IDF et remplir la fiche d'urgence médicale.

CADETS :

Pendant tout le déroulement de cette compétition, les cadets ne sont pas autorisés.

CHARIOT ELECTRIQUE :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de cette compétition, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs ou dirigeants de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.